



HAL
open science

Proche-Orient : géopolitique des dynamiques agraires

Pierre Blanc

► **To cite this version:**

Pierre Blanc. Proche-Orient : géopolitique des dynamiques agraires. *Hérodote - Revue de géographie et de géopolitique*, 2015, *Géopolitique de l'agriculture*, 156, pp.9-28. 10.3917/her.156.0009 . halshs-02280870

HAL Id: halshs-02280870

<https://shs.hal.science/halshs-02280870>

Submitted on 6 Sep 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Proche-Orient : géopolitique des dynamiques agraires

Pierre Blanc

Enseignant-chercheur à Bordeaux Sciences Agro et Sciences Po Bordeaux, rédacteur en chef de *Confluences Méditerranée*.

L'actualité géopolitique du Proche-Orient est tragiquement abondante. Guerre en Syrie, transition politique difficile en Égypte, tensions israélo-palestiniennes figurent parmi les éléments saillants de cette actualité. Ces convulsions du Proche-Orient empruntent en fait à l'histoire longue. Mais cette histoire est ce qu'elle est car elle se déploie sur un espace à forte valeur stratégique. Depuis plus d'un siècle, le Proche-Orient subit les contreparties négatives de ses supposées rentes géographiques : le canal de Suez qui a fait de l'Égypte une voie du commerce et les découvertes d'hydrocarbures ont fortement pesé dans cette histoire mouvementée.

Encore plus ancrée dans les temps longs de l'histoire - et pour cause, puisque la révolution néolithique s'y produit -, l'agriculture du Proche-Orient est moins sous les feux médiatiques. Pourtant, non seulement elle est bien réelle aujourd'hui, mais elle se retrouve aussi au cœur des rivalités d'acteurs sur des territoires (et à propos de territoires) ; autrement dit, l'agriculture est analysable selon un prisme géopolitique tel qu'il a été redéfini par Yves Lacoste. Non seulement, elle ne fait pas que subir les conflits mais elle en est aussi un soubassement important, en tout cas dans son rapport aux ressources foncières et hydriques qu'elle mobilise. Plus que cela, elle peut être pensée comme un instrument privilégié dans certaines crises géopolitiques.

Le croisement entre conflictualité et agriculture nous permet ainsi de mettre en lumière plusieurs fonctions géopolitiques de l'agriculture, observables dans d'autres régions mais très prégnantes au Proche-Orient : les fonctions nourricière, horogénétique, spatiale, politique, identitaire et hydropolitique sont autant d'angles d'observation d'une réalité agricole qui se dérobe à une lecture strictement économique.

L'agriculture et les frontières

L'horogénèse [Foucher, 1991] ou processus de création des frontières est bien au cœur de la géopolitique car celles-ci marquent une séparation entre États souvent rivaux. Si une région a connu les affres du tracé des frontières, c'est bien le Proche-Orient avec sa mosaïque ethno-

religieuse et les « remontées de l'histoire » de ses peuples. Quand on se penche sur ce moment particulièrement crucial de l'après-Première Guerre mondiale, qui a vu la reconfiguration intégrale du Proche-Orient, on constate que la recherche de sécurisation alimentaire et hydrique a été très prégnante dans les revendications territoriales des acteurs en présence.

Organisée dans la foulée des accords Sykes-Picot qui conjecturaient le futur tracé des frontières au Proche-Orient, la conférence de paix à Paris en février 1919 révéla des revendications sur les ressources et la sécurité alimentaire portées par certains protagonistes, en particulier les partisans du Grand Liban et les sionistes. Les premiers revendiquèrent ainsi la création d'un pays au-delà du Mont Liban, qui avait constitué jusqu'alors le cœur de l'identité libanaise. En demandant la constitution de ce territoire élargi aux plaines fertiles de la Bekaa et du Akkar, les partisans du Grand Liban voulaient ainsi sécuriser l'approvisionnement de leur futur pays. Ce dessein territorial venait en fait d'assez loin, l'émirat du Mont Liban, qui fut jusqu'en 1843 une entité reconnue comme autonome par les Ottomans, ayant souvent dominé les plaines pendant plus de deux siècles d'existence. Après avoir été dénié en 1843 dans ses prérogatives politiques par les autorités ottomanes puis divisé en deux entités (*caïmacamats*), le Mont Liban retrouva son unité ainsi qu'une relative autonomie avec le régime de la *Mutassarifia* mis en place en 1860. Déjà, à ce moment-là, le patriarche Boulos Massad revendiqua une extension territoriale vers la Bekaa mais il dut se résoudre à accepter un « petit Liban » tant les pressions internationales étaient importantes. Si le Mont Liban connut ensuite un certain essor avec le développement de la culture du mûrier propice au ver à soie, la situation se durcit sur le plan économique au tournant du XIX^e siècle avec l'avènement de la soie artificielle qui fragilisait ce territoire. Ainsi, dans un contexte d'émigration, l'association de la Renaissance libanaise présidée par Nahoum Moukarzel revendiqua dès 1912 l'agrandissement du Liban amputé de ses plaines [Khalifé, 2002]. Mais c'est surtout avec le blocus du Mont Liban par les Ottomans au cours de la Première Guerre mondiale que cette aspiration territoriale se creusa chez certains leaders libanais. Du fait de ce blocus, nombre d'habitants du Mont Liban moururent ou durent se résoudre à émigrer en masse.

Finalement, la revendication du patriarche Elias Hoyek à la conférence de Paris obtint gain de cause et les plaines de la Bekaa et du Akkar, propices à l'agriculture, furent associées au petit Liban pour former le nouveau pays du Cèdre.

Toutefois, en dépit de cette acquisition originelle, le Liban ne donna pas ensuite à l'agriculture les moyens d'un développement soutenu. Après l'indépendance, le Liban fit le choix d'un modèle libéral de croissance avec une priorité accordée aux services et leur localisation sur la

côte. Nouvelle remontée de l'histoire ou force de rappel : l'oubli de l'agriculture et des zones rurales de la Bekaa et du Sud fut un des facteurs du déclenchement de la guerre civile qui dura de 1975 à 1990. En particulier, les populations chiïtes de ces régions se radicalisèrent, notamment parce qu'elles avaient subi la loi de leurs élites foncières (*cf. infra*).

Si la question de la terre a joué un rôle déterminant dans la construction territoriale du Liban contemporain, une lecture similaire peut être faite dans le cas d'Israël. Mais, ici, la revendication territoriale fut conditionnée largement par la volonté de maîtriser le bassin hydrographique du Jourdain. À la conférence de paix de 1919, les sionistes revendiquèrent la maîtrise des eaux du Jourdain comme facteur de la sécurité alimentaire de leur futur État. L'Organisation sioniste mondiale présenta ainsi une proposition très explicite au sujet des frontières du futur État de Palestine. Dans le mémorandum remis par les sionistes, on peut ainsi lire : « La vie économique de la Palestine, comme celle de tout autre pays semi- aride, dépend de son approvisionnement en eau. Dès lors, il est d'une importance vitale non seulement de contrôler toutes les ressources en eau irriguant le pays, mais aussi d'être capable de les conserver et de les maîtriser à leurs sources. » Pour Chaïm Weizman, il s'agissait de défendre l'idée d'un futur pays qui aurait inclus les eaux du Litani et les affluents du Jourdain. Partant, il imaginait un pays qui allait jusqu'au Sud-Liban actuel et jusqu'à la Jordanie.

Force est de constater qu'en occupant le Golan à partir de 1967 puis en l'annexant en 1981, Israël a réalisé en partie son dessein territorial en vue d'un contrôle des eaux du haut Jourdain, en sachant que cette acquisition lui permettait également un élargissement territorial, une position en surplomb de la Syrie et une meilleure profondeur stratégique. Israël alla plus loin en 1978 avec l'opération Litani qui sonna l'heure de l'occupation du Liban. Jusqu'en 2000, année durant laquelle Tsahal se retira du territoire libanais, l'occupation du Sud-Liban lui permettait de contrôler de fait le Hasbani, un affluent important du lac de Tibériade. Toutefois, malgré ce retrait, la volonté israélienne de placer les « frontières de l'eau » au-delà des frontières terrestres demeure encore d'actualité. D'ailleurs, quand, en 2002, le Liban voulut aménager une source du Hasbani - le Wazzani - pour développer son irrigation au Sud-Liban, Israël le menaça de *caM belli*. Finalement, le Liban dut suspendre son projet, ce qui montre que le dessein territorial israélien de 1919 demeure actif dans les faits.

L'agriculture, l'indépendance et la sécurité

De près ou de loin, ces revendications territoriales ont été conditionnées par la dimension nourricière de l'agriculture. Ainsi, en assurant l'approvisionnement en produits de base,

l'agriculture n'est pas neutre du point de vue géopolitique. Par sa fonction nourricière, l'histoire a montré qu'elle permet une certaine indépendance alimentaire et, partant, politique. Elle a montré également que cette fonction nourricière de l'agriculture a aussi un lien avec la stabilité politique. Dès l'époque pharaonique, l'Égypte a ainsi cherché à encadrer les efforts productifs et de stockage dans la vallée du Nil pour prévenir les périodes de vaches maigres porteuses de mécontentement. L'histoire récente du Proche-Orient montre à quel point ces deux versants de la fonction nourricière de l'agriculture - indépendance dépendance et sécurité insécurité - y ont été prégnants.

Après leur sortie de la tutelle occidentale à l'issue de la Seconde Guerre mondiale, pratiquement tous les pays de la région essayèrent ainsi de construire des politiques de sécurisation alimentaire, gages d'indépendance et de stabilité politique. Ces politiques comportaient deux volets complémentaires. D'une part, il s'agissait d'accroître la productivité agricole pour se rapprocher au mieux de l'autosuffisance, notamment en céréales qui constituaient - et constituent encore - de loin la base alimentaire, dans un contexte de fort accroissement démographique. En assurant ainsi leur propre approvisionnement en produits de base, les pays de la région cherchaient à s'abstraire le plus possible de toute utilisation de l'arme alimentaire par les pays fournisseurs, en particulier les États-Unis qui exerçaient désormais un certain monopole sur les exportations de céréales, au moins jusqu'à ce que, dans les années 1980, d'autres puissances productrices ne s'invitent dans le commerce céréalier (cela dit, grâce à divers programmes de subventions aux exportations, les États-Unis restèrent très présents sur la scène proche-orientale). D'autre part, tant que le pays n'était pas autosuffisant, il fallait assurer des subventions aux importations de produits agricoles de base.

Sur le volet de l'accroissement de la production, tous les pays, à l'exception du Liban, un pays riche en eau que des vicissitudes historiques ont empêché de développer ses programmes hydroagricoles, ont ainsi recouru à la bonification de terres et au développement de l'hydraulique. La Syrie et l'Égypte sont des exemples marquants dans la région en termes d'équipements hydrauliques, avec l'ambition affichée dès les années 1950 pour l'Égypte et un peu plus tard en Syrie de parvenir à l'autosuffisance alimentaire.

À peine arrivé au pouvoir, Nasser opéra une réforme agraire afin de redonner la terre aux paysans et, partant, d'accroître la productivité. Mais il envisagea également d'aménager le Nil pour accroître les surfaces irriguées dans le pays. D'une part, ce projet permit d'empêcher les inondations annuelles et ainsi de faire de l'extension verticale. Autrement dit, au lieu de faire une culture par an sur une même parcelle, le paysan égyptien en faisait deux, voire trois. D'autre

part, en stockant de l'eau, on pouvait irriguer de nouvelles terres situées plus loin que les anciennes terres irriguées. Avec cette double extension horizontale et verticale, l'Égypte gagna ainsi quelque 3 millions de feddans [Mutin, 2001] depuis le début des aménagements des années 1950.

La Syrie est un autre pays bien connu pour son dynamisme hydroagricole. À ses origines, le parti Baas, encore au pouvoir aujourd'hui, était un parti agrarien, tant il fit des paysans l'un des piliers de son assise politique ¹. Lorsqu'elle prit le contrôle du pays en 1963, cette formation politique avait elle-même connu au préalable une prise de pouvoir interne par des cadres issus des campagnes. Rien d'étonnant alors au fait que la Syrie durcisse la réforme agraire qui avait démarré du temps de l'association de Damas avec l'Égypte nassérienne de 1958 à 1961.

Pour faire sa révolution rurale et alimentaire, le parti Baas misa également sur les eaux de l'Euphrate et de l'Oronte pour accroître la productivité agricole *via* le développement de l'irrigation. Si les travaux sur l'Euphrate sont bien connus, avec notamment la construction du barrage de Tabqa et la constitution du lac Assad, les travaux d'aménagements de l'Oronte constituèrent une source de légitimation pour le régime même s'ils furent lancés avant l'arrivée au pouvoir du Baas en 1963. Des barrages furent ainsi été construits entre Hama et Homs et des marécages furent assainis dans la région du Ghab, notamment par la destruction d'un verrou basaltique en aval. Cette plaine jadis paludéenne devint ainsi le parangon de la réussite agricole du parti Baas dans les années 1970. Cependant, bien après ces « succès » hydrauliques à relativiser tout de même [Daoudy, 2005], la grande sécheresse des années 2006-2010, la libéralisation du secteur agricole depuis le début de la décennie 2000 et le retour de la question foncière (*cf. infra*) vinrent affaiblir la réputation des autorités baasistes dans des campagnes en proie à un sentiment d'abandon après avoir été longtemps les alliées du régime.

Avant cette crise climatique au tournant des années 2000, il est à noter que la Syrie était le pays du Proche-Orient qui avait les meilleurs taux d'autosuffisance en produits de base, dont les céréales, car, en dépit des efforts hydrauliques, aucun d'entre eux n'avait vraiment réussi à faire face à l'accroissement de sa population. L'objectif d'indépendance alimentaire fut par la force

¹ Le parti Baas (Parti de la renaissance socialiste arabe) est un parti qui emprunte aux partis agrariens tant par son histoire et ses symboles que par sa rhétorique. Créé dans les années 1940, ce parti émergea surtout dans les années 1950 sur fond de malaise dans les campagnes, la domination des grandes familles de propriétaires condamnant à la précarité nombre de paysans qui composaient la majorité de la population. Coïncidence ou non, alors que ses cadres étaient plutôt issus des milieux intellectuels et/ou de la moyenne bourgeoisie des villes, le Baas, affirma sa tonalité agrarienne surtout après avoir intégré en 1952 le Parti arabe socialiste d'Akram Hourani, véritable porte-parole des paysans pauvres de Syrie.

des choses assez souvent abandonné. Par conséquent, pour éviter de s'exposer aux émeutes de la faim, les États de la région lancèrent, en parallèle de leurs plans hydroagricoles, des programmes de subventions aux importations parfois lourds à soutenir. Et quand certains eurent des velléités de suspendre cette aide, des émeutes se produisirent (l'Égypte en 1977 et la Jordanie en 1988), ce qui soulignait l'insécurité alimentaire de la région.

Fort heureusement pour ces pays, la diminution des prix des produits agricoles sur les marchés mondiaux, notamment dans un contexte de guerre commerciale entre Américains et Européens à partir des années 1980, permit aux États arabes de faire des économies sur ces programmes très lourds sur le plan financier ². Cependant, avec l'accroissement des prix en 2007 et 2008, les budgets consacrés s'envolèrent pour amortir le choc. Ce mécanisme compensatoire explique que peu d'émeutes se produisirent alors dans la région à l'exception de l'Égypte.

Trop hâtivement sans doute, on a pu voir dans le mouvement révolutionnaire qui s'est produit à partir de 2011 une nouvelle expression de ces émeutes de la faim. Force est de constater que tous les pays arabes sans exception décidèrent alors d'accroître en urgence leurs subventions aux importations. Cependant, ces mesures alimentaires prises par les États menacés ne s'avèrent pas suffisantes car les raisons se trouvaient ailleurs : le ras-le-bol des régimes autoritaires et de surcroît corrompus le disputait au sentiment d'exclusion des jeunes diplômés notamment. Mais il est intéressant de souligner que les États autoritaires firent, au moins dans un premier temps, une lecture des révoltes en termes d'insécurité alimentaire. L'histoire leur avait en effet démontré que la faim pouvait être source d'instabilité. Néanmoins ils n'avaient pas retenu ce que l'histoire enseigne aussi : que l'on ne peut pas endiguer indéfiniment le flot des aspirations à la liberté et à la dignité des peuples ³.

Constatons que cette sécurisation interne par l'autosuffisance en produits de base - les céréales notamment - n'est pas tenable actuellement. En effet, à l'exception de la Syrie qui avait réussi à atteindre cet objectif dans les années 2000, le rapport ressources/population dans la région ne permet plus, ailleurs, d'atteindre cet objectif. Et aucun des pays ne cherche à parvenir - ou ne le peut - à l'autosuffisance par la conquête de nouvelles terres dans les régions riches en ressources

2 En 2012, la part du PIB consacrée aux subventions alimentaires avoisinait 2 % du PIB.

3 Ainsi que l'écrit Zurayk, « les États arabes pensaient qu'ils pouvaient calmer les révoltes avec des tonnes de pain. Ils ne réalisaient pas que les populations étaient affamées de liberté, autrement dit quelque chose qui ne peut pas s'acheter. Cela ne signifie pas que ces réalités socioéconomiques n'ont pas joué de rôle. Les prix alimentaires ont été utilisés pour mobiliser les protestataires. Mais les gens ne se sont pas levés pour demander plus de pain. Les révoltes étaient dirigées contre le régime, contre ceux qui ont créé un système qui notamment les insécure sur le plan alimentaire » [Zurayk, 2012].

foncières. En revanche, dans la région plus vaste du Moyen-Orient, seuls les pays du Golfe parviennent à procéder ainsi en étant parmi ceux qui, à l'échelle de la planète, investissent le plus dans les achats de terre à l'étranger⁴. C'est en particulier le cas de l'Arabie saoudite depuis 2008. Ce pays avait décidé d'être autosuffisant en 1973 juste après la guerre de Kippour pour s'exonérer de l'arme alimentaire américaine. Des grandes structures agricoles avaient alors été créées dans le désert pour y produire des céréales et irriguer à partir des nappes d'eau fossiles. Non seulement l'Arabie saoudite devint autosuffisante mais elle accéda au rang de grand exportateur de céréales, renforçant ainsi son *soft power* dans la région. Cependant, en 2008, les autorités saoudiennes décidèrent d'interrompre ce modèle d'agriculture minière d'ici 2016. Dans le cadre de l'initiative du roi Abdallah lancée en 2008, les grandes structures agricoles présentes dans le désert saoudien sont ainsi aidées pour se relocaliser dans des pays riches en terres et en eau. Même un pays très riche comme le Qatar, qui pourrait se contenter d'acheter ses produits alimentaires sur les marchés mondiaux, cherche à renforcer sa sécurité alimentaire à la fois en dopant sa production locale et en investissant à l'étranger. Ceci prouve, s'il était besoin, l'acuité de la question de la sécurité alimentaire et ses incidences politiques évidentes. Pour les pays du Proche-Orient, qui ne comptent plus de réserves foncières et hydriques, c'est désormais sur les marchés internationaux que la sécurisation alimentaire doit se fonder, même si la production locale reste à soutenir et développer. Mais dans un contexte d'enchérissement tendanciel des prix agricoles, cette perspective demeure inquiétante.

L'agriculture et la conquête de l'espace

Si la fonction nourricière de l'agriculture relève du truisme, ne perdons pas de vue une autre évidence, celle qu'elle a trait au territoire. Ceci n'est évidemment pas anodin dans une région en conflit comme l'est le Proche-Orient où l'occupation de l'espace est d'autant plus stratégique que les territoires sont disputés. Ainsi, en pratiquant l'activité agricole qui peut fortement couvrir l'espace, un pays renforce le caractère inaliénable de son territoire. Beaucoup d'exemples dans la région témoignent de cette autre dimension géopolitique.

Prenons, en premier lieu, le cas d'Israël. Les migrants juifs en Palestine misèrent clairement sur les structures agricoles collectives pour créer des fronts pionniers dans les régions les plus peuplées par les Arabes. Les fameux *kibboutzim* furent ainsi pensés dans cette optique

⁴ Voir le rapport « Transnational land deals for agriculture in the global south », Analytical report based on the *Land Matrix* data base ; CIRAD, International Land Coalition, GIGA, 2012.

stratégique. Non seulement ils permettaient de produire des biens alimentaires pour la communauté juive de Palestine, mais ils servaient aussi à couvrir le plus d'espace, en particulier au contact des populations palestiniennes [Dieckhoff, 1989]. Il faut dire qu'ils accueillèrent les plus militants parmi les migrants venus d'Europe.

Cependant, à la veille de la création d'Israël, la communauté juive de la Palestine mandataire ne couvrait que 8 % du territoire. Mais après la guerre de 1948, qui avait vu la victoire d'Israël, le nouvel État contrôlait désormais 78 % du territoire. Ce sont les *kibboutzim* qui permirent, là encore, l'occupation de l'espace, pris en grande partie aux populations palestiniennes. Entre 1948 et 1951, quelque 300 *kibboutzim* furent ainsi créés notamment dans les régions frontalières avec l'Égypte, le Liban et la Syrie. Pour y faciliter l'agriculture, notamment dans le désert du Néguev, une grande conduite d'eau fut alors construite à partir du lac de Tibériade au nord.

Ajoutons à cela que pour s'arroger le contrôle de cet espace nouvellement conquis, les Israéliens décrétèrent la loi sur les propriétaires absents en 1951. Ainsi, les terres « abandonnées » du fait de l'exode des Palestiniens de Galilée devenaient propriétés de l'État israélien.

Ce déploiement territorial grâce à l'activité agricole se poursuivit ensuite. Après la guerre des Six Jours en 1967, l'occupation des territoires palestiniens et leur colonisation furent basées en grande partie sur l'implantation de communautés agricoles juives. Le premier plan de colonisation engagé par le ministre de l'Agriculture, Yigal Allon, prévoyait ainsi le contrôle de la vallée du Jourdain qui était une zone d'infiltration des *feddayin* palestiniens. Et pour assurer le contrôle de cette plaine très basse, les Israéliens implantèrent essentiellement des *kibboutzim* agricoles comme au temps des fronts pionniers dans la Palestine d'avant 1948. Ces unités de production agricole de la vallée du Jourdain sont aujourd'hui particulièrement dénoncées à l'échelle internationale, à commencer par l'Europe qui refuse d'importer leurs produits agricoles sous marques israéliennes.

Le plan de Mattiyahu Drobbles, mis en œuvre au lendemain de la victoire du Likoud en 1977, alla plus en profondeur dans l'implantation des colonies. Cependant, les montagnes de Cisjordanie se prêtaient moins à la pratique d'une agriculture juive, encore que le plan Drobbles stipulait le développement de colonies agricoles sur les pentes inférieures à 25 %, moyennant des travaux de terrassement. Pour souligner le soubassement agraire de la colonisation, faut-il rappeler que c'est le ministre de l'Agriculture, Ariel Sharon, qui fut chargé de ce déploiement au tournant des années 1970, de même que l'était Yigal Allon ? Cette dimension agraire de la colonisation concerna aussi la bande de Gaza, très stratégique pour contrôler les éventuelles venues d'armes et d'hommes depuis l'Égypte. Le Goush Katif (Bloc de la récolte) fut ainsi une

région très agricole de la bande de Gaza jusqu'au retrait des colonies en 2005. On y produisait des agrumes, des tomates et des fleurs coupées notamment.

Face à l'emprise d'Israël dans les Territoires occupés, les Palestiniens, de leur côté, font de l'agriculture un instrument de la résistance. Avant que l'autorité palestinienne ne soit créée dans le cadre du processus d'Oslo, la plus grande ONG palestinienne, fondée en 1987, fut ainsi dévolue à l'agriculture : le Palestinian Agricultural Relief Committee (PARC) [Abu-Sada, 2010] était chargé de soutenir son développement pour empêcher, notamment, l'emprise foncière des Israéliens. En effet, dans les Territoires palestiniens, Israël tendait - et c'est encore le cas - à appliquer, à son gré, les différentes strates de droit qui avaient été utilisées en Cisjordanie pour faire valoir son avantage, notamment les ordonnances militaires britanniques et la loi ottomane sur les propriétaires absentéistes. Face à cette stratégie de grignotage territorial, l'agriculture palestinienne s'est ainsi révélée très tôt comme un moyen de résistance. Ainsi les Palestiniens Samer Abdelnour et Alaa Tarir écrivaient récemment : « Tout agriculteur plantant et cultivant sur la terre de la Palestine est plus puissant qu'un combattant. L'agriculture est une forme importante de résistance et nos fermiers sont au cœur du combat pour la survie et la liberté ⁵. » Cette insistance récente sur la capacité de résistance de l'agriculture est d'autant plus importante que l'emprise foncière des colonies dans les Territoires s'accroît d'année en année comme vient de le révéler une étude d'origine israélienne ⁶. Et celle-ci de montrer que l'agriculture des colonies sert encore de fer de lance dans cette expansion.

Si Israéliens et Palestiniens démontrent cette fonction géopolitique de l'agriculture dans la compétition pour le contrôle de l'espace, d'autres exemples sont significatifs dans la région. Dès la création d'Israël, la Jordanie a mis en priorité le développement de la partie jordanienne de la vallée du Jourdain. Cette région avait été convoitée en 1919 par les sionistes, et les Jordaniens craignaient qu'Israël ne s'en emparât. De plus, avec le conflit de 1948, beaucoup de réfugiés palestiniens avaient gagné la Jordanie où la question de leur relogement se posait et la vallée s'offrait comme une opportunité. Le développement de cette région apparaissait donc comme une priorité et c'est par le recours à l'irrigation que la Jordanie avait envisagé de le réaliser : l'agriculture irriguée allait être le vecteur d'établissement d'un œkoumène dans une zone alors quasiment vierge de toute présence permanente. Projeté dans les années 1950, le canal du roi Abdallah fut construit progressivement pour amener les eaux du Yarmouk, un affluent du

5 Samer Abdelnour et Alaa Tartir, « Farming Palestine for freedom ? », *Al-Shabaka*, 2 juillet 2012.

6 Kerem Navot, « Israeli settler agriculture as a means of land takeover in the West bank », août 2013.

Jourdain, vers les terres de la vallée. Ce canal fut endommagé plusieurs fois par Israël dans les années 1960 avant que les deux pays ne se rapprochent au début des années 1970 (après l'épisode de Septembre noir). Par la suite, le canal fut reconstruit puis agrandi et cette zone eut l'essor qu'on lui connaît. Aujourd'hui, elle est la première zone agricole du pays, et plus aucune revendication israélienne ne se fait entendre.

En Syrie, le parti Baas a utilisé cette fonction d'occupation de l'espace par l'agriculture pour lutter contre l'irrédentisme kurde. Dans les années 1970, des populations paysannes et arabes de la région de l'Euphrate furent déplacées dans des grandes fermes collectives au cœur des régions kurdes du Nord syrien. En amenant des paysans syriens des villages ennoyés par le remplissage du lac Assad, il s'agissait ainsi d'amoindrir la présence kurde pour éviter les revendications séparatistes d'une communauté qui n'avait pas reçu de territoire lors du partage du Proche-Orient dans les années 1920 [Seida, 2005]. Il est à noter qu'en Irak le pouvoir baasiste utilisa les mêmes méthodes, c'est-à-dire la confiscation des terres dans les régions kurdes pour y implanter des paysans arabes.

Autre exemple significatif de cette production de l'œkoumène par l'agriculture, l'Égypte, qui, par les projets hydroagricoles, a tenté d'aménager son espace, en particulier au-delà de la vallée du Nil. Dans la seconde moitié du XX^e siècle, des projets ont fleuri et demeurent d'actualité [Ayeb, 2010 ; Acloque-Desmulier, 2014]. Ainsi, l'utilisation des eaux du Nil *via* le canal de la Paix a pour objectif de développer l'agriculture dans le nord du Sinaï pour mieux contrôler son espace et ses populations ⁷. Les résultats sont cependant très en deçà de ceux escomptés car l'eau convoyée est très salée et de piètre qualité eu égard au fait qu'elle se trouve en fin de parcours du Nil. Il en est de même dans ladite Nouvelle vallée à l'ouest, qui fut envisagée dès les années 1950 pour permettre le désengorgement de la vallée du Nil et fixer les populations bédouines. Soutenus par des investissements publics importants dans les années 1960 et 1970, les fronts pionniers autour des oasis disposées en chapelet n'ont pas beaucoup progressé depuis les années 1980. La libéralisation économique et le moindre engagement de l'État ont eu raison de cette ambition tandis que les populations se sont davantage établies sur la partie côtière au nord, plus tournée vers le tourisme et plus facile à aménager que les agrovilles de l'intérieur désertique [Drozdz, 2011]. Pour l'heure, les projets agricoles, fondés sur l'irrigation à partir des nappes souterraines, demeurent en deçà des promesses. Au début des années 2000, cette idée

⁷ Ce projet était né après l'accord de Camp David entre Israéliens et Égyptiens. Au-delà du fait qu'il devait faire verdoyer la presqu'île du Sinaï, ce projet se proposait donc de fournir de l'eau à Israël.

d'un aménagement à l'ouest du Nil a semblé reprendre des couleurs avec le lancement d'un projet d'irrigation dans la région de Toshka, une dépression sise au sud et plus proche du lit du Nil. Dans ce cas, il s'agissait de convoier les eaux du Nil *via* une station de pompage inaugurée par Hosni Moubarak en 2003 pour créer des lacs d'irrigation. La première phase du projet dans la région de Toshka est loin d'avoir été à la hauteur des promesses. Pour l'instant, quatre lots ont été alloués à de grandes firmes qui doivent valoriser les nouvelles terres. Cependant, ces lots ont été attribués dans des conditions très avantageuses (pour ne pas dire délictueuses), ce qui a donné lieu à leur reprise partielle par l'État depuis le changement de régime en février 2011. Pour l'heure, l'Égypte est donc loin d'avoir créé ce que d'aucuns appelaient déjà le nouveau delta du Nil. Au premier chef, Hosni Moubarak, qui, comme ses prédécesseurs, avait fait de la maîtrise des terres par le recours à l'eau un vecteur de légitimation. Le président Al-Sissi qui a annoncé des plans ambitieux de bonification foncière n'échappe pas à cette idéologie de l'eau.

Pouvoir politique et pouvoir sur la terre

L'analyse de l'histoire politique du Proche-Orient ne peut passer sous silence la question foncière. Au XX^e siècle en particulier, la terre a été source de pouvoir pour ceux qui la possédaient et le manque de terre une source d'instabilité sociale et politique. Ainsi, la question foncière peut être associée à la prise du pouvoir par le Baas en Syrie et par les nassériens en Égypte, qui ont ouvert un cycle politique dont il est encore trop tôt pour dire qu'il se referme avec les soulèvements en cours dans ces deux pays. De même, la question de la terre explique en partie la guerre civile au Liban tandis qu'elle a facilité l'appropriation foncière de la Palestine par les premiers migrants juifs.

Dans la région du Levant, la terre se concentra à la fin du XIX^e et au début du siècle entre les mains de certaines familles à la faveur d'un processus politique et économique inédit. D'une part, la propriété privée fut généralisée dans le cadre des réformes ottomanes (Tanzimat) afin d'améliorer la fiscalité foncière supposée renforcer l'économie et la puissance d'Istanbul alors exposée aux sécessions et aux difficultés financières. Aussi les terres agricoles encore en usufruit (statut *miri*) furent-elles accordées en propriété (statut *mulk*) aux paysans qui les cultivaient. Mais l'apparition d'une élite commerçante sur fond d'intensification des échanges avec l'Europe facilita alors une certaine concentration de la terre. En effet, dans des climats souvent arides, beaucoup de petits paysans faisaient régulièrement faillite, ce qui facilitait le transfert de leurs terres vers cette élite commerçante qui leur avait avancé les intrants

nécessaires. D'autre part, les terres de nombre de villages collectifs (statut *musha*) furent souvent enregistrées au nom d'un notable. Enfin, les Ottomans usèrent du don de la terre pour garantir l'allégeance de certaines familles influentes.

Débarassée de sa tutelle ottomane dès le début du XIX^e siècle, l'Égypte connut aussi des processus similaires (don de la terre à des familles influentes, privatisation de la terre, émergence d'une classe de commerçants). Ainsi, et ce encore au milieu du XX^e siècle, la terre était très mal répartie dans l'ensemble de la région : d'un côté, une élite foncière arabe y détenait aussi le pouvoir politique, en lien avec les tutelles britannique et française ; de l'autre, une multitude de petits paysans, souvent pauvres, travaillaient la terre qu'ils ne possédaient pas le plus souvent. Ils la louaient aux grands propriétaires selon un statut de métayage ou de fermage. Mêlant une élite foncière et politique liée aux puissances européennes et une paysannerie pauvre, la situation sociale était instable au Proche-Orient. Ceci explique en partie les révolutions nassérienne en Égypte et baasiste en Syrie, qui étaient des révolutions militaires en résonance avec la paupérisation de la société rurale. Dès lors, il n'est guère étonnant que les nouvelles autorités égyptiennes et syriennes conduisirent en priorité des réformes agraires. Il s'agissait de redonner du pouvoir économique aux métayers et aux fermiers, mais aussi de ruiner la source de pouvoir des anciennes élites politiques. En allouant assez massivement de la terre aux paysans syriens à partir de 1963, en les encadrant dans des coopératives de la réforme agraire et en créant un système de banque agricole qui leur permettait de s'abstraire des usuriers, le parti Baas, dépositaire d'un certain socialisme arabe, fit ainsi des campagnes l'une de ses assises populaires. Par-delà la revitalisation des zones rurales, il cherchait aussi à les contrôler à travers un véritable mouvement de « baasisation », *via* notamment l'Union générale des paysans qui n'était autre que son propre syndicat. Ce schéma de redistribution foncière et d'encadrement rural fut à peu près le même en Égypte.

Si elle fut très présente dans les années 1950 et 1960 dans ces deux pays mais également en Irak, la question de la terre y a encore une actualité politique. En Égypte, le déplaçonnement des loyers de la terre dans le cadre de la contre-réforme agraire s'est traduit par la dépossession d'un million de fermiers au tournant des années 1990, ce qui a constitué un sujet de mécontentement social parmi tous ceux qui ont conduit à la révolution de 2011. Les fruits amers de cette réforme expliqueraient les bons résultats des Frères musulmans dans les zones rurales lors des scrutins législatif et présidentiel de 2011 et 2012 [Rougier et Bayoumi, 2015].

En Syrie, la crise rurale renforcée par la sécheresse [de Châtel, 2014] des années 2006-2010 s'explique aussi par la réduction des propriétés agricoles. Deux générations après la réforme

agraire des années 1960, les descendants des bénéficiaires cultivent sur de très petites exploitations, notamment dans la vallée de l'Oronte. En effet, en l'absence d'un essor de l'industrie et des services, beaucoup de fils de paysans ont été obligés de rester sur des exploitations dont la taille s'est réduite au fil des générations. Dans ce contexte de crise rurale, il n'est donc pas surprenant que les anciennes catégories rurales favorisées autrefois par le Baas aient été en première ligne dans les révoltes de 2011. Évidemment, d'autres causes s'ajoutent à ce mécontentement rural. En particulier, le fait que la subvention au gasoil avait été supprimée en 2008 et que les aides aux produits stratégiques n'avaient pas suivi le renchérissement du coût de la vie.

La question de la terre est également en arrière-plan de l'histoire politique des autres pays de la région. Au Liban, la concentration foncière n'a pas été réglée par une réforme agraire comme ce fut le cas en Syrie, en Égypte ou même en Irak. Dans les régions agricoles de la Bekaa et du Sud-Liban, une petite paysannerie survivait souvent avec le statut de métayer ou de fermier. Il se trouve que la communauté chiite prévalait dans ces régions dominées par une élite foncière de même extraction. La pauvreté dans cette communauté majoritairement rurale, doublée du sentiment d'être exclue d'un pouvoir libanais dominé par les maronites, les sunnites et les druzes, a contribué à la radicalisation de cette communauté. Et l'apparition du Hezbollah en 1982 est aussi à lier à cette paupérisation paysanne. Pourtant, les autorités libanaises n'ont jamais mis en place une véritable politique de développement agricole depuis la fin de la guerre civile. Force est de constater en effet que le modèle de croissance choisi par les dirigeants privilégie encore beaucoup la zone littorale *via* la tertiarisation de l'économie.

La question de la Palestine s'éclaire aussi à l'aune de la question foncière. Il faut revenir toujours à ce contexte de grande propriété foncière qui a caractérisé le Proche-Orient. Une grande partie des terres de Palestine étaient détenues par des familles arabes musulmanes ou chrétiennes des villes commerçantes de Beyrouth, Alep et Saïda. Avec la création du mandat sur la Palestine en 1920 et le tracé des frontières qui s'ensuivit, ces propriétaires du Liban et de Syrie furent coupés de leurs propriétés agricoles en Palestine, ce qui les poussa à vendre leurs terres au Fonds national juif créé au début du XX^e siècle. Si une partie de ces terres étaient demeurées incultes, notamment dans la vallée inondable de Jezréel, d'autres avaient été cultivées par des paysans palestiniens, qui étaient métayers ou fermiers des propriétaires allochtones. Des propriétaires autochtones profitèrent, quoique à la marge, de l'augmentation des prix de la terre pour vendre également du foncier au Yishouv. Tout ceci entraîna un essor des paysans sans terre, ce qui contribua en grande partie à la révolte de 1936-1939. À la veille de la création

d'Israël, seuls 8 % de la Palestine étaient couverts par le Yishouv, ce qui permettait le maintien de la même structure foncière associant une oligarchie foncière et une paysannerie précaire. À son tour, cette oligarchie fut dépossédée en 1948, du fait de l'expulsion des Palestiniens de Galilée par Israël, ce qui amenuisait considérablement leur pouvoir. Enfin, après 1967, le grignotage de la terre se poursuivit de manière forcée là encore, ce qui ruinait définitivement la grande propriété foncière et la source de pouvoir qu'elle constituait eu égard à ce que représente la « distribution » de la terre, sous forme de métayage ou de fermage, dans une économie largement rurale.

Faisant figure d'exception dans la région, la stabilité du royaume de Jordanie peut aussi s'analyser en partie par l'absence d'une grande propriété foncière [Fischbach, 2000]. Ce pays étant plus éloigné du centre du pouvoir de l'Empire ottoman, la politique de privatisation des terres y avait été moins dynamique, ce qui ne favorisa pas l'apparition de la grande propriété. D'autre part, après 1920 la puissance mandataire britannique avait mis en place un programme de financement des agriculteurs. Or il est reconnu que ce programme avait évité des faillites de beaucoup de petits paysans, ce qui évita que leur terre soit rachetée pour former de grandes propriétés.

Le paysan : une figure identitaire

On sait combien les identités sont au cœur des processus géopolitiques. Dans le contexte du Proche-Orient, où les conflits sont intenses, la fabrication des identités est encore plus significative et le rapport à la terre et aux paysans y contribue. Israël est un exemple particulièrement frappant de cette construction identitaire basée sur la terre et son exploitation par le travail agricole. Les migrants juifs avant 1948 puis l'État d'Israël ont développé une mystique du lien à la terre, dans un souci de légitimation ⁸. Ceci a encore aujourd'hui des incidences politiques majeures car l'importance du secteur agricole dans les débats en Israël dépasse de loin son importance économique. Il est ainsi très difficile de remettre en question les volumes d'eau destinés à l'irrigation ⁹. Il faut dire que nombre de députés sont issus des *kibboutzim* et sont les garants de cette identité agraire d'Israël. Par ailleurs, dans les colonies

⁸ Ainsi, David Ben Gourion écrivit dans son célèbre texte, le « don du pays », publié en 1915 : « Nous désirons réparer la malédiction de l'Exil, nous réunir à la source de notre identité [...], la terre, et y faire renaître notre existence ancestrale. Une patrie ne se donne ni ne se prend en cadeau ; elle s'édifie par le labeur. »

⁹ Ce fut en particulier le cas au début des années 2000 où un débat avait été engagé à la Knesset sur l'eau et l'irrigation. Les débats durent être suspendus eu égard à la violence des échanges.

religieuses de Cisjordanie, il y a une obligation à cultiver des terres agricoles prises par la force aux Palestiniens. Le fait de cultiver y est ainsi vécu comme une injonction divine.

Du côté palestinien, la dimension identitaire de la terre est également très prégnante. La généralisation du keffieh des paysans comme symbole de la lutte des Palestiniens n'emprunte pas à l'anecdote. Plus les paysans ont été déracinés de leur terre, plus le sentiment national s'est enraciné dans l'esprit des populations arabes de Palestine. Comme l'écrit Mauro Van Aken : « En Cisjordanie, le terme de fellah est devenu un “signifiant national”, origine essentielle, symbolique, issue de l'imagerie sociale et d'un passé mythique, qui confère un sens, une structure à la résistance locale, et un essor à la construction de la future nation palestinienne. Les allégories de la terre et du paysan donnent une consistance, symbolique et politique, à la relation au lieu et, pour la lutte nationale palestinienne, elles sont devenues un vecteur déterminant » [Van Aken, 2004].

La résistance paysanne pour la terre a en effet été au cœur de l'affirmation nationale palestinienne en 1936. Puis, en 1948, la Palestine étant surtout rurale, ce sont des paysans qui ont été déracinés. Comme l'a magistralement montré Rosemary Sayyag [1979], les paysans (*fellahin*) sont ainsi devenus des combattants (*feddayin*). Encore aujourd'hui, l'identité paysanne de la Palestine est souvent rappelée car l'agriculture est l'activité économique la plus capable d'occuper l'espace menacé (*cf. supra*).

Au Liban, où l'identité communautaire demeure encore primordiale, il faut également souligner combien le paysan reste un référent identitaire dans les communautés paysannes des plaines et de la montagne, autrement dit les maronites et les chiites. On retrouve cette dimension dans le rapport particulier avec l'agriculture qu'entretiennent le Comité patriotique libre (CPL) du général Michel Aoun et le Hezbollah. Ceci est moins évident chez les sunnites et les orthodoxes établis surtout sur la partie littorale et donc depuis très longtemps « dépayonnés »¹⁰.

En Syrie, le parti Baas a fait du paysan une figure privilégiée de la nation (on ne comptait plus les monuments exaltant le travail de la terre avant l'embrasement du pays) et la paysannerie a constitué longtemps sa clientèle politique essentielle. Encore une fois, ce lien est sans doute à relier à l'actuelle crise syrienne. Avant le basculement vers la guerre civile, le soulèvement civil qui a affecté beaucoup les zones rurales témoigne d'une certaine déception des campagnes par rapport à la politique du Baas dans les années 2000. Le secteur agricole a en effet été victime

¹⁰ J'ai pu observer cela dans le cadre d'un travail sur les partis politiques libanais, à forte définition communautaire, et les questions agraires. Ce travail mené en 2008 était commandé par l'Union européenne en vue d'organiser un forum des partis politiques sur le développement rural.

d'un évident retrait des politiques publiques [Ababsa, 2010], tandis que ce libéralisme des années 2000 s'est traduit par une captation très poussée des moyens de production ¹¹. Faut-il voir dans l'allégeance de certaines populations rurales de la région de l'Euphrate à l'État islamique de l'Irak et du Levant - devenu État islamique - une expression de ce divorce radical ¹² ?

L'agriculture et les « guerres de l'eau »

Une dernière dimension géopolitique de l'agriculture a trait aux fameuses guerres de l'eau. En effet, sous les climats arides du Proche-Orient, l'irrigation représente environ 80 % des usages de l'eau, ce qui en fait le facteur essentiel des rivalités hydropolitiques qui s'y déroulent. Rappelons ici, d'ailleurs, que le terme rivalité vient de rival dont le premier sens, au pluriel, signifie ceux qui tirent leur eau du même cours (*rivus* : le cours d'eau) et qui s'opposent en de fréquents différends. Mais plus que de guerre de l'eau, mieux vaudrait parler de « violences hydrauliques », au sens où un rapport de force (*vis* : la force) déséquilibré suffit à imposer un mauvais accès en eau sans recourir à la guerre elle-même [Blanc, 2008]. La forte empreinte de l'agriculture dans les prélèvements en eau paraît de plus en plus difficile à maintenir dans ce contexte de rivalités à la fois internes et externes. L'urbanisation massive et le tourisme côtier de masse déplacent les besoins et font émerger une conflictualité interne entre villes et campagnes, qui s'ajoute à une conflictualité externe entre pays. Celle-ci est liée au fait que les réseaux hydrographiques sont partagés entre États, de surcroît en situation d'hostilité : c'est le cas du bassin du Jourdain où Israël a établi une hydro-hégémonie au détriment du Liban, de la Syrie, des Territoires palestiniens et, dans une moindre mesure, de la Jordanie. Les agissements de l'hydro-hégémonie israélienne sont en particulier observables dans les Territoires palestiniens. Certes, les prélèvements des Israéliens et des Palestiniens dans l'aquifère de Cisjordanie sont orchestrés par les accords d'Oslo II. Mais le volet hydraulique de l'accord demeure très déséquilibré, les Palestiniens ne pouvant prélever que 20 % de la ressource, ce qui réduit les possibilités d'irrigation dans un espace encore très rural. Par-delà les aquifères de Cisjordanie, cette vigilance israélienne sur les eaux du bassin du Jourdain - en particulier sur les projets agricoles les plus consommateurs en eau - a pu être clairement observée, comme on

11 Le cousin de Bachar al-Assad, Rami Makhlouf, est le parangon de ce « *crony capitalism* ».

12 C'est du moins ce que suggère Félix Legrand, « The colonial strategy of ISIS in Syria », Arab Reform Initiative, juin 2014.

l'a vu précédemment, quand, en 2002, le Liban a envisagé de retenir une partie des eaux du Wazzani, qui est un court affluent du Hasbani dont les eaux s'écoulent vers le lac de Tibériade. Cette tension hydropolitique est également très aiguë sur l'Euphrate et le Tigre où s'opposent la Turquie, véritable château d'eau du bassin doublée d'une réelle puissance militaire, et les pays d'aval, la Syrie et l'Irak. Pour l'heure, Ankara est loin d'avoir atteint son objectif de 1,7 million d'hectares irrigués dans le Sud-Est anatolien, ce qui ne manque pas d'inquiéter ses voisins, il est vrai en proie actuellement à d'autres sujets de préoccupation. Qui plus est, Damas a perdu le contrôle des barrages sur l'Euphrate au profit de l'État islamique qui vise aussi l'équipement hydraulique irakien. Cette mouvance radicale contrôle le barrage de Faloudja et convoite celui de Haditha sur l'Euphrate tandis qu'elle a pris momentanément au mois d'août 2014 le contrôle du barrage de Mossoul sur le Tigre, le quatrième du Moyen-Orient.

Sur le Nil, la situation est également source d'inquiétude, surtout pour l'Égypte qui a longtemps agi en État hydro-hégémonique en dépit de sa position en aval du bassin. Alors qu'elle se trouve en pleine mutation interne, elle se voit ainsi contestée à l'extérieur, c'est-à-dire par les pays d'amont qui remettent en question ses « droits historiques » sur le Nil. La montée en puissance de l'Éthiopie, véritable château sur ce grand fleuve africain, est un élément de changement majeur dans la région. Autour de ce pays, les États d'amont se sont coalisés pour contester le monopole de l'Égypte et du Soudan sur les eaux du Nil tel qu'il est précisé par les accords de 1959. Depuis ces accords, Le Caire et Khartoum se partagent l'essentiel des volumes du fleuve. Mais ce temps semble aujourd'hui révolu avec l'affirmation des pays nilotiques non arabes, en premier lieu l'Éthiopie qui est en train de construire le barrage de la Renaissance dont le remplissage réduira momentanément le débit en aval [Blanc, 2014].

Tout ceci en dit long de la précarité des usages agricoles sur des bassins disputés, qui plus est alors que les changements climatiques se confirment. Il est pour autant difficile de voir dans le retrait de l'agriculture irriguée la solution aux problèmes de l'eau. À l'heure où les tensions sur les marchés agricoles ont montré la fragile sécurité alimentaire de la région et où le développement des territoires est très déséquilibré, les États ne peuvent pas sacrifier un secteur agricole qui fournit des matières premières alimentaires et offre un moyen de promotion économique aux populations rurales. Pour autant, à l'exception de la Turquie et du Liban qui avaient connu un grand retard hydraulique pour des raisons de choix ou de vicissitudes politiques, la politique de l'offre ne compte plus de marges de manœuvre. Dès lors, les efforts se portent vers la gestion de la demande en eau, les gisements d'eau en Méditerranée du Sud et

de l'Est se trouvant bel et bien dans les économies qu'on peut réaliser. Mais ceci suppose un retour à une politique de concertation pour que les arbitrages soient acceptables.

Conclusion

L'analyse qui précède nous a permis d'identifier six fonctions géopolitiques de l'agriculture dont l'acuité de chacune a varié en fonction des conjonctures. Toutes demeurent de près ou de loin actives dans des sociétés pourtant depuis longtemps post-rurales : la question de l'approvisionnement alimentaire et, avec elle, celles de la sécurité et de l'indépendance demeurent très actives. Il en est de même de la conquête de l'espace même si elle est moins active car elle a été en grande partie réalisée, notamment dans l'espace israélo-palestinien, et que la limite hydrique pèse sur les aménagements notamment en Égypte. Quant à la création des frontières, on pourrait penser le sujet définitivement enterré. Or, à l'heure actuelle, les considérations sur les ressources semblent encore actives dans les desseins territoriaux, comme ceux d'Israël qui a établi une frontière de l'eau au-delà de ses frontières. De même, des acteurs nouveaux comme l'État islamique, à cheval sur l'Irak et la Syrie, semblent également penser leur stratégie à cette aune. C'est du moins ce que laisse penser la guerre des barrages qu'il mène et la priorité donnée aux régions agricoles de la Djéziré syrienne et de la plaine de Ninive : dans des sociétés devenues très insécurisées sur le plan alimentaire, posséder des champs de production de céréales et des silos est un atout évident pour l'État islamique pour se soumettre les populations¹³. De même, les autres dimensions demeurent actives : la question foncière s'est encore posée récemment en Égypte et en Syrie, pays très engagés jadis pour la résoudre, tandis qu'elle n'a jamais été résolue au Liban et qu'elle y pose encore des problèmes. La résonance identitaire de l'agriculture subsiste, par exemple en Israël [Encel, 2002]¹⁴. Et que dire, enfin, de l'actualité de la conflictualité hydropolitique alimentée surtout par l'irrigation ?

Bien sûr, dans le contexte de forte conflictualité et d'aridité du Proche-Orient, la dimension géopolitique de l'agriculture dans son rapport à l'alimentation, aux frontières, à l'occupation de l'espace, à l'identité et à l'usage des ressources est particulièrement exemplaire. Cependant, cette grille d'analyse mérite d'être utilisée ailleurs. Sur tous les continents, ces déclinaisons

13 Maggy Fick, « How ISIS uses wheat supplies to tighten its control in Iraq », *Huffington Post*, 30 septembre 2014.

14 Les colonies agricoles du Golan dans une société qui n'est plus rurale jouent notamment ce rôle de référent identitaire [Encel, 2002].

géopolitiques de l'agriculture peuvent en effet s'envisager avec plus ou moins d'acuité. La question foncière demeure prégnante, comme des violences plus ou moins récentes ont pu le montrer. Notamment en Colombie (avec la rébellion des FARC), au Rwanda (avec le génocide de 1994) ou aux Philippines (avec la rébellion maoïste de l'Armée populaire nationale et l'indépendantisme musulman sur l'île de

Mindanao). Faut-il rappeler aussi que le développement actuel des investissements fonciers est vécu comme une violation par certaines communautés paysannes qui s'adonnent parfois à des mobilisations plus ou moins violentes ? De même, les disputes hydropolitiques peuvent être aiguës ailleurs, notamment en Asie du Sud où la Chine s'impose comme une hydro-hégémonie avec son contrôle du château d'eau tibétain. Enfin, sur pratiquement tous les continents, la question alimentaire demeure encore un facteur d'instabilité politique et d'entrave à la souveraineté des États ainsi que l'ont montré les récentes émeutes de la faim.

S'il ne s'agit pas d'appeler ici à la constitution d'une discipline à part entière qui serait une géopolitologie rurale comme existent une sociologie, une géographie et une économie rurales, il ne faut pas omettre d'évaluer le réel agricole et alimentaire à l'aune de l'analyse des rivalités de pouvoir. Il s'agit là d'une exigence pour la raison et d'une nécessité pour l'action.

Bibliographie

ABABSA M. (2010), «Agrarian counter-reform in Syria (2000-2010) », in HINNEBUSCH R. (dir.), *Agriculture and Reform Syria*, St Andrews Papers on contemporary Syria.

ABU-SADA C. (2007), *ONG palestiniennes et construction étatique*, Presses de l'IFPO, Beyrouth, Damas.

ACLOQUE-DESMULIER D. (2014), « Agriculture et agriculteurs égyptiens, loin de la tourmente révolutionnaire ? », *Moyen-Orient*, n° 24, Paris.

AYEB H. (2001), « L'Égypte et le barrage d'Assouan », *Hérodote* n° 103, La Découverte, Paris.

AYEB H. (2010), *La Crise de la société rurale en Égypte : la fin du fellah ?*, Karthala, Paris.

BATATU H. (1999), *Syria's Peasantry. The Descendants of Its Lesser Rural Notables, and Their Politics*, Princeton University Press, Princeton (N.J).

BLANC P. (2008), « Les violences hydrauliques au Proche-Orient », *Futuribles*, n° 339, p. 5-18.

- BLANC P. (2012), *Proche-Orient, le pouvoir, la terre et l'eau*, Les Presses de Sciences Po, Paris.
- BLANC P. (2014), « De l'Égypte à l'Éthiopie, quand la puissance se déplace en Afrique nilotique », *Confluences Méditerranée*, n° 90, Paris.
- CHÂTEL F. DE (2014) « The role of drought and climate change in the Syrian uprising : untangling the triggers of the revolution », *Middle Eastern Studies*, vol. 50, n° 4.
- DAOUDY M. (2005), *Le Partage des eaux entre la Syrie, l'Irak et la Turquie*, éditions du CNRS, Paris.
- DIECKHOFF A. (1989), « Trajectoires territoriales du sionisme », *Vingtième siècle*, revue d'histoire, n° 21, janvier-mars.
- DROZDZ M. (2011), « L'Ouest égyptien, une périphérie ? Cinquante ans d'évolutions socio-territoriales », *M@ppemonde*, n° 104.
- ENCEL F. (2002), *Le Moyen-Orient entre guerre et paix, une géopolitique du Golan*, Flammarion, Paris.
- FISCHBACH M. R. (2000), *State, Society and Land in Jordan*, Brill, Leyde-Boston-Cologne.
- FOUCHER M. (1991), *Fronts et frontières*, Fayard, Paris.
- HINNEBUSCH R. (1989), *Peasant and Bureaucracy in Ba'thist Syria. The Political Economy of Rural Development*, Westview Press, Boulder-San Francisco-Londres.
- KHALIFÉ I. (2002), *Des étapes décisives dans l'histoire du Liban*, Presses de Beyrouth, Beyrouth.
- MUTIN G. (2001), *L'Eau dans le monde arabe*, Ellipses, Paris.
- ROUGIER B. et BAYOUMI H. (2015), « Sociologie électorale », in ROUGIER B. et LACROIX S. (dir.), *L'Égypte en révolutions*, PUF, Paris.
- SAYYAG R. (1979), *The Palestinians : From Peasants to Revolutionaries*, Zed Books, Londres-New York.
- SEIDA A. (2005), *La Question kurde en Syrie*, L'Harmattan, Paris.
- VAN AKEN M. (2004) « Lectures symboliques dans les campagnes de la vallée du Jourdain », *Les Cahiers de l'Orient*, n° 75, 3^e trimestre.
- ZURAYK R. (2012), *Food, Farming and Freedom : Sowing the Arab Spring*, Just World Books, Charlottesville (Va.).